

Comité de quartier de Taussat

Compte rendu de la réunion du jeudi 27 septembre 2018

Présents :

Madame Marie Mercier, Madame Nathalie Barran-Darcos, Madame Françoise Chartier-Beis, Monsieur Bernard Thoison, Madame Béatrice Aurientis (référente Mairie)

Absent excusé :

Madame Catherine Meynard

- 1- Nathalie Barran-Darcos nous informe de la démission de Mme Catherine Meynard,
- 2- Relecture de la « Charte des comités de village »
- 3- Françoise Chartier et Bernard Thoison se questionnent par rapport à l'aménagement de places de stationnement sur la place de Courcy et autour de l'église : est-ce un ajout en réponse à la nouvelle résidence pour laquelle il n'y aurait pas suffisamment de places prévues ?
Mme Aurientis leur explique qu'en réalité ce n'est que la matérialisation officielle de stationnements qui se font déjà par usage mais de manière "sauvage" et que cette matérialisation sera végétalisée comme au Renet.
Concernant la circulation autour de la place de Courcy, Mme Aurientis nous confirme qu'à ce jour aucun plan de circulation n'a été arrêté et ce plan est toujours à l'étude par la commission de sécurité.
- 4- Concernant la place de l'église, Mme Chartier porte à notre attention que lors de la mise en place des nouveaux stationnements, il ne faut pas toucher aux arbres proches de l'église.
Mme Aurientis nous explique qu'il ne sera touché à aucun arbre car ils sont sur le terrain appartenant à l'église. Par ailleurs, toutes les décisions prises concernant la place de l'église seront prises en totale concertation avec l'Evêché.
- 5- Concernant l'organisation des fêtes du 15 août 2019 : des rumeurs courent à ce sujet !
Nous rappelons qu'il n'y aura pas de manèges autres que ceux présents tous les étés place de Courcy, et nulle part dans Taussat.
- 6- Les manèges de la place de Courcy ne seront pas modifiés. On maintient l'exploitant actuel en lui demandant toutefois de respecter l'espace qui lui est attribué afin, essentiellement, de ne pas gêner la visibilité et la circulation des voitures.
- 7- Ramassage des ordures par la COBAN dans l'allée Thalassa.
Nathalie Barran et Mme Aurientis sont allées à la rencontre des riverains de cette rue afin de les informer des modifications de collecte par la COBAN et de leur exposer le projet. Les gérants du restaurant Le Platane n'y voient pas d'objection. Les riverains leur ont exprimé oralement leur accord, puis se sont manifestés contre dans un second temps, envoyant à la COBAN une pétition exprimant le refus des nouvelles modalités de collecte,

mettant même en doute leur légalité (une copie a été envoyée à Mme Larrue). Nous rappelons que pour ce sujet la COBAN est seul décideur des modalités de collecte, la Mairie ne peut intervenir.

- 8- Forum des associations :** le stand des comités de village était très peu visible. Concernant le quartier de Taussat, les seuls retours concernent l'entretien des fossés de l'allée Bernard, l'expression des craintes concernant l'évolution de Taussat : « il faut conserver le caractère de ce village ».
- 9-** Bernard Thoison a fait le tour des pins proches de chez lui et en a remarqué au moins un de malade (photos et plan de localisation remis à Mme Aurientis). Il faudrait que les services de la Mairie fassent le tour et traitent les arbres malades afin d'éviter de devoir les couper. Béatrice Aurientis fait remonter cela aux services de Mairie concernés.
- 10- Bus du camp de vacances UFOVAL :** dans un premier temps, ces bus stationnaient sur le port, puis se sont déplacés à l'entrée de l'allée Jean Bart (proche du port) et actuellement ils stationnent plus haut dans la rue. Nous notons qu'ils ne pourront plus se mettre là une fois que la piste cyclable sera en place. Nous notons que leur propriété est grande et qu'ils ont la place d'y garer les bus.

Nous demandons à la Mairie de les informer de l'ajout de la piste cyclable rue Jean Bart, ce qui va rendre impossible leur stationnement et de leur demander de stationner dans leur propriété.

- 11-** Aux abords de la Villa Tosca de nombreuses voitures roulent à contre sens et cherchant à se rendre à la villa. Nous demandons à ce que la signalisation, notamment pour les sens uniques, soit revue et améliorée afin de limiter ces problèmes. De même il faudrait améliorer le stationnement dans cette zone.
- 12-** Nous proposons la mise en place de panneaux indiquant les différents commerces, afin que tous puissent être visibles et aisément localisés.
Ce sujet est en cours d'étude par la Mairie en tenant compte des différentes lois qui s'y appliquent.
- 13-** Projet des noues (bassins de retenue des eaux pluviales) : elles devaient être réalisées fin 2018 mais pour des raisons budgétaires, le SIBA a reporté le projet au 1^{er} trimestre 2019.

Tous ces points seront traités par la Mairie.

La prochaine réunion est fixée au lundi 29 octobre 2018 à 18h, lieu à définir selon la disponibilité des salles.

Rédigé par Marie Mercier, le 28 septembre 2018.